



PREFET DE LA MOSELLE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

relative à une demande d'autorisation dans le cadre du projet d'exploitation d'une plateforme de traitement et de valorisation de sols à BOURGALTROFF présentée par la Société BIOGENIE EUROPE.

Par arrêté préfectoral n° 2017-DCAT-BEPE- 197 du 28 septembre 2017, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 36 jours est prescrite du **26 octobre 2017 au 30 novembre 2017 inclus** dans la commune de BOURGALTROFF.

Les communes concernées par le rayon d'affichage de 3 kms sont :

- BASSING, BENESTROFF, BIDESTROFF, GUEBLING, LIDREZING, MARIMONT-LES-BENESTROFF, NEBING, VAHL-LES-BENESTROFF, VERGAVILLE.

Au terme de la procédure, une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus, pourra être adoptée par arrêté préfectoral.

Le commissaire-enquêteur est M. Michel DRUI, Officier de Police Retraité ; en cas d'empêchement, un commissaire-enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur internet à l'adresse suivante : www.moselle.gouv.fr – publications – publicité légale toutes enquêtes publiques – enquêtes publiques en cours. Le public pourra formuler ses observations par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : pref-enquetes-publiques@moselle.gouv.fr. Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet susmentionné ;
- sur support papier à la mairie de BOURGALTROFF, siège de l'enquête. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre à feuilles non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur ;
- sur un poste informatique situé à l'accueil de la Préfecture de la Moselle – 9 place de la Préfecture – 57034 METZ-CEDEX aux horaires d'ouverture du public (de 8 h 30 à 15 h 30).

Le dossier d'enquête comprend notamment une étude d'impact, une étude de dangers et l'avis de l'autorité environnementale.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Bourgaltruff – 1 rue de la Carousse – 57260 BOURGALTROFF – à l'attention du commissaire-enquêteur et à l'adresse suivante : »pref-enquetes-publiques@moselle.gouv.fr« en précisant dans l'objet « enquête publique BIOGENIE BOURGALTROFF ».

Les observations formulées par voie postale et par mail sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

M. Michel DRUI, commissaire-enquêteur, recevra les propositions du public à la mairie de BOURGALTROFF le :

- jeudi 26 octobre 2017 de 9 h 00 à 11 h 00
- samedi 4 novembre 2017 de 9 h 00 à 11 h 00
- mardi 14 novembre 2017 de 16 h 00 à 18 h 00
- mardi 21 novembre 2017 de 9 h 00 à 11 h 00
- jeudi 30 novembre 2017 de 16 h 00 à 18 h 00

Le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition en mairie de BOURGALTROFF, ainsi qu'à la Préfecture de la Moselle (DCAT/BEPE) et sur le site internet de la préfecture de la Moselle « www.moselle.gouv.fr - publications - publicité légale toutes enquêtes publiques - ICPE » à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des Informations sur le projet peuvent être demandées à :

M. Hervé MONTCLAIR – Directeur Général de la
Société BIOGENIE EUROPE SAS
Route de Marimont - 57260 BOURGALTROFF
Tél : 01.64.56.78.00
Mel : hmontaclair@biogenie-env.com